



## Compte rendu du CA du 24 janvier 2019 Université Lumière Lyon 2

### Présents :

Aurélien ALBALADEJO, Anne BARNABE, Émilie BOULANGER, Lina COUPELLIER, Marianne FUCHS, Cathy GAVEND, Frédérique GERBOUIN, Séverine GOSSEYE, Elisabeth GRANGER, Nelly GUILBAUD, Sandrine PEIZERAT, Eva ZANCZAK

Absents excusés : Jessica DUBREUIL, Nathalie GUINEC, Séverine LOR, Françoise\_QUERAUD, Matthieu VACONSIN,

### **Ordre du jour** :

- Préparation logistique de l'AG
- Point Divers

- Validation de dernier compte-rendu de CA

Après corrections, le compte-rendu du CA du 19 décembre est approuvé.

### **Préparation logistique de l'assemblée générale**

- Point sur les pouvoirs pour l'AG :

51 établissements seront représentés par 66 personnes présentes et 15 pouvoirs.

PARFAIRE compte 99 Etablissement adhérents. Les membres du CA saluent le travail remarquable réalisé par Émilie Boulanger.

- Élections

À ce jour, nous avons reçu 3 candidatures au CA :

Vanessa Billon, qui n'est plus coordonnateur de réseaux mais se présente comme membre du CA

Hannah Brechignac, de Toulouse 2

Aurélien Albaldejo de Clermont Ferrand

Trois membres sont sortants : Françoise Quéraud, Frédérique Gerbouin, Sandrine Peizerat.

Frédérique Gerbouin et Sandrine Peizerat se présentent à nouveau.

- Déroulement de l'AG

Dans les pochettes d'accueil on trouvera le programme et les indications pour rejoindre l'Hôtel, le restaurant, le musée des moulages.

Programme du jeudi après-midi à l'amphi Benveniste 1 rue Raulin :



- Mot d'accueil de la DRH
- Vœux de la Présidente
- Ateliers d'intelligence collective: les groupes des ateliers sont déjà constitués. Ils seront affichés. Il reste à indiquer les salles.
- Bilan moral
- Bilan financier

Frédérique Gerbouin nous présente le diaporama qui sera projeté et nous lit le bilan moral, elle envoie le texte qui sera inséré dans le CR de l'AG.

Emilie Boulanger présente le bilan financier.

Nelly Guilbaud présente l'organisation des ateliers d'intelligence collective.

Programme du vendredi matin au Musée des moulages

9h00 à 9h30 : élections des membres puis  
de 9h30 à 12h30 : intervention sur l'écoute active puis buffet.

## Points divers

Rappel sur la répartition des tâches administratives :

Séverine Gosseye est chargée d'établir la To do list et de faire les relances.

Anne Barnabé rédige les compte-rendu et après validation au CA suivant les envoies à Matthieu Vaconsin pour publication.

En tant que secrétaire adjoint, Sandrine Peizerat tient à jour le fichier des membres du CA et des coordo, Elle organise également les réunions des CA et des bureaux (convocations, réservation de salles...).

Par ailleurs, à chaque changement de bureau, on doit déclarer les noms des membres avec leur domicile et dates de naissance. C'est le travail du secrétaire.

Séverine Gosseye sera chargée en 2019 de faire les démarches pour le changement de numéros de SIRET. En effet, suite à notre changement de domicile à l'ENSAM, on a fait la déclaration en Préfecture, il faut maintenant déclarer à l'INSEE pour le changement de numéro de SIRET.

Enfin, comme il y a un turn over important, il faut organiser la conservation et le suivi des décisions en un lieu unique de dépôt. C'est un chantier pour le pôle administration en lien avec le pôle communication.

Point LAGAF



Il faudrait recontacter Sébastien Filleul pour savoir où en est le ministère par rapport à l'intégration du CPF. LAGAF a été réalisé avec Access 2010. Certains établissements sont / vont passer à la version 2016 or Microsoft ne supporte pas deux montées de version.

Sébastien Filleul, informaticien au ministère, n'est plus en capacité de consacrer de temps à LAGAF. Contrairement aux indications portées dans la circulaire relative aux remontées statistiques il semble que le groupe de travail sur la prise en compte du CPF dans LAGAF n'a pas commencé. Cathy Gavend s'occupe de contacter Sébastien Filleul.

Une discussion s'engage sur les divers cadres du CPF mis en place dans les universités : tarifs de prise en charge votés dans les CA, campagnes ou fil de l'eau...

Deux textes sont sortis en décembre :

- La monétisation du CPF fixée à 500 euros par an soit 25 euros de l'heure pour les salariés du privé.
- Un arrêté pour le ministère éducation nationale et ses établissements mais pas enseignement supérieur et recherche.

Une discussion commence autour de la date de l'AG car le mois de janvier semble ne pas convenir à tous les membres du CA. Pour fixer la date de l'AG à un autre moment, il faudrait faire une AG extraordinaire et changer les statuts. Par ailleurs, Janvier est la période la moins chargée pour nos services.

La date du prochain CA est fixée au jeudi 28 mars à Paris. Nous lancerons un appel aux universités parisiennes à l'AG afin de trouver un lieu de réunion. On envisage Amiens pour juin juillet.

Chantier à ouvrir : un vademecum « organiser et accueillir une AG PARFAIRE dans son établissement » et « organiser et accueillir une formation dans son établissement »

**Pour ne pas oublier et faire...**

**Relevé de décisions des CA précédents**

Quoi	Qui	Quand	Réalisation Ecarts
FG envoie le texte de bilan moral pour CR	Frédérique Gerbouin		
Recontacter Sébastien Filleul au sujet de LAGAF	Cathy Gavend		
Rédiger un vademecum « organiser et accueillir une AG »			
Rédiger un vademecum « organiser et accueillir une formation »			
Faire changer le numéro de SIRET	Séverine Gosseye		



Quoi	Qui	Quand	Réalisation Ecart

**Date du prochain CA**

**Le 28/03/2019 à**

**Les CA commencent à 9h30 et se terminent à 16h**

**Prochaine AG : 23 et 24 janvier 2020 – à XXX**